Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 25/02/2026
ID : 085-258502962-20260224-D014_BUR240226-DE

D014-BUR240226

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à onze heures, le Bureau du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Damien GRASSET.

Présents : MM. Stéphane BOUILLAUD, Pierre CAREIL, Frédéric FOUQUET, Lionel GAZEAU, Yoann GRALL, Damien GRASSET, Guy PLISSONNEAU, Yannick SOULARD, Noël VERDON
Excusés : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Christophe HOGARD, Patrice PAGEAUD
Date de convocation : 11 février 2026
Membres en exercice : 12
Présents : 9
Votants : 9

Marché 2025-M571 « Fourniture et livraison d'un ensemble « châssis, benne à ordures ménagères équipée d'un basculeur de conteneurs » et d'un porteur de bennes châssis cabine équipé et d'un bras de manutention pour le compte de la municipalité de ZAHLE - LIBAN »

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu le code de la commande publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire
Vu la délibération D035-COS250325 du 25 mars 2025 portant délégation d'attributions du comité syndical au bureau,
Vu la délibération D169-COS171224 du 17 décembre 2024 portant délégation d'attributions du comité syndical au Président,

Monsieur le Président informe les membres du Bureau que Trivalis a lancé un marché pour la fourniture et la livraison d'un ensemble « châssis, benne à ordures ménagères équipée d'un basculeur de conteneurs » et d'un porteur de bennes châssis cabine équipé et d'un bras de manutention pour le compte de la municipalité de ZAHLE au LIBAN. Il précise que ce marché a été passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique (CCP).

Monsieur le Président indique que le marché est décomposé en deux lots définis comme suit :
- Lot n° 1 : Fourniture et livraison d'un ensemble « châssis, benne à ordures ménagères équipée d'un basculeur de conteneurs à peigne de 19 T »
- Lot n° 2 : Fourniture et livraison d'un porteur de bennes châssis cabine 26 T de type 6/4 équipé et d'un bras de manutention

A la date limite de remise des offres fixée au 16 janvier 2026 à 12h00, l'entreprise SEMAT a déposé une offre pour le lot n° 1. Monsieur le Président rappelle que le Bureau syndical du 10 février 2026 a déclaré le lot n° 2 sans suite pour cause d'infructuosité puisqu'aucune offre n'a été déposée pour le lot n° 2.

Monsieur le Président précise que la vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat a été effectuée conformément aux dispositions des articles R.2144-2 et R.2144-3 du CCP.

Monsieur le Président indique dans un second temps, que la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 24 février 2026, a choisi, après analyse de l'offre remise pour le lot n° 1, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, l'offre de la société SEMAT pour un montant de 163 420 euros HT.

Considérant que le candidat remplit les conditions de participation,

Considérant, pour le lot n° 1, le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse par la commission d'appel d'offres,

Sur proposition de Monsieur le Président, le bureau est invité à délibérer pour :

- Admettre la candidature déposée dans le cadre du lot n° 1 de la présente consultation,

- Attribuer le lot n° 1 du marché 2025-M571, à l'entreprise SEMAT pour un montant contractuel de 163 420 euros HT,

- Charger le Président d'exécuter cette décision et notamment de signer et notifier à l'attributaire, les pièces constitutives de ce marché, ainsi que tout autre document d'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 25/02/2026
ID : 085-258502962-20260224-D014_BUR240226-DE

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité :

- Admet la candidature déposée dans le cadre du lot n° 1 de la présente consultation,

- Attribue le lot n° 1 du marché 2025-M571, à l'entreprise SEMAT pour un montant contractuel de 163 420 euros HT,

- Charge le Président d'exécuter cette décision et notamment de signer et notifier à l'attributaire, les pièces constitutives de ce marché, ainsi que tout autre document d'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Damien Grasset
Président de Trivalis
24 févr. 2026
Damien GRASSET

Le Secrétaire de séance

Guy Plissonneau
Trivalis - 1er Vice-Président
24 févr. 2026
Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'Ile Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (affichage et/ou transmission au contrôle de légalité).